



Compte-rendu de l'Assemblée Pastorale du 25 mai 2006

Une assemblée pastorale s'est réunie avec la bénédiction et sous la présidence de S. Em. l'Archevêque Gabriel, le jeudi 25 mai 2006, dans les locaux de l'Institut Saint-Serge. La réunion a été précédée par la célébration de la Divine Liturgie, en l'église Saint-Serge, sous la présidence de Mgr Gabriel, entouré de l'archimandrite Job, du protopresbytre Boris Bobrinsky, de l'archiprêtre Nicolas Ozoline, de l'archiprêtre Serge Sollogoub, du hiéromoine Elisée et du prêtre Roman Michine, ainsi que du diacre Nicolas Lossky, du diacre André Svynev et du hiérodiaque Ambroise. La chorale était placée sous la direction de M. Nicolas Ossorguine, maître de chapelle de l'église Saint-Serge. Durant la Divine Liturgie, le moine Guérasime (ermitage de sainte Foy, dans les Cévennes) a été ordonné hiérodiaque. A la fin de la célébration, l'Archevêque Gabriel a prononcé une courte homélie.

La réunion portait sur le thème « *Le sacrement de repentir et la pratique pastorale de la confession* ». Au total, une soixantaine de prêtres et de diacres étaient présents ainsi que les membres laïcs du Conseil de l'Archevêché, des professeurs et étudiants de l'Institut Saint-Serge, invités par le Conseil. Étaient également présents des clercs délégués à titre d'invités par le diocèse du Patriarcat serbe en France et par le diocèse du Patriarcat roumain.

Les travaux de la première session ont été ouverts, vers 10 h 20, après le chant (en slavon) du tropaire de Pâques, par un bref discours de Mgr l'Archevêque Gabriel. Trois communications ont ensuite été présentées sur le thème de la matinée. Les sessions plénières étaient animées par M. Michel Sollogoub (secrétaire du Conseil de l'Archevêché), qui remplaçait au pied levé l'Archiprêtre Jean Roberti, empêché pour raisons de santé.

Dans la première communication sur « La confession : quelques repères historiques et leur signification aujourd'hui », André Lossky, professeur de théologie liturgique à l'Institut de théologie Saint-Serge, a repris la distinction, établie dans une étude scientifique de l'Archevêque Georges (Wagner), de trois étapes dans la pratique pénitentielle de l'Eglise. La période la plus ancienne ne connaissant pas de retour possible à l'Eglise après des fautes graves, il faut attendre les 3^e-4^e siècles pour que les témoignages patristiques révèlent une prise de conscience d'un repentir possible par le biais d'une confession personnelle intérieure. La 2^e période, à partir du VI^e siècle, est marquée par l'apparition des documents ascétiques d'origine monastique appelés « Nomocanon » qui ont eu une double influence, l'une positive, dans la mesure où la confession n'était plus réservé aux fautes graves et est devenue « un instrument de recherche de perfection ou de progression vers Dieu », l'autre négative, dans la mesure où rapidement ces règles prescrivant des peines en fonction de la gravité des fautes ont été appliquées « de manière légaliste ». La 3^e période, à partir du XVII^e siècle est marquée, en Russie tout au moins, par l'introduction d'une formule d'absolution latine, suivant laquelle le confesseur parle à la première personne, ce qui renforce le caractère juridique de l'acte de confession. En conclusion, André Lossky a souligné que, sous « l'influence positive » des Nomocanons, la confession doit être interprétée comme un « acte thérapeutique » qui a pour fonction la « réintégration dans l'Eglise » de celui qui par le péché s'est éloigné de Dieu. Il s'agit donc d'une « véritable expérience, efficace et concrète, loin de tout juridisme, de la miséricorde infinie de Dieu », a-t-il ajouté.

Dans la deuxième communication, l'Archiprêtre Nicolas Ozoline, inspecteur et professeur de théologie pastorale et d'iconologie à l'Institut Saint-Serge, a traité du « Sacrement de repentir : trois symptômes d'une crise profonde ». Il a tout d'abord souligné la nécessité de dissiper le lien bien souvent établi aujourd'hui *ipso facto* entre confession et communion. La communion régulière est liée au sacerdoce royal reçu par tous les baptisés, il n'y a aucune différence entre les clercs et les laïcs. « Sous l'influence occidentale, trop de gens pensent que seul le prêtre peut communier tous les dimanches sans confession préalable », a-t-il dit, alors que le clergé ne fait en réalité que

perpétuer la pratique de l'Eglise ancienne. « On ne peut que se réjouir qu'aujourd'hui un nombre de plus en plus important de fidèles pratique la communion fréquente », a-t-il poursuivi, mais cela a pour corollaire paradoxal d'aggraver le « malaise sur la confession ». Selon le père Nicolas Ozoline, deux tendances expliquent ce phénomène, l'une « latine », l'autre « protestante ». La première est liée à une approche purement « juridique » où la confession est perçue comme une énumération d'infractions et l'absolution comme une « formule magique » qui opérerait « indépendamment de l'état du pénitent ». La deuxième approche est d'ordre « psychoanalytique », elle revient à réduire la confession soit à une « analyse » soit à une « causerie spirituelle ». Dans un cas comme dans l'autre, la confession est privée de son sens, car, dans le sacrement du repentir, le prêtre n'est pas un « interlocuteur », mais « un témoin et un intercesseur auprès du Christ ». Le père Ozoline a ensuite abordé le problème du « mladostarchetsvo » qu'il a défini comme l'exercice de cure d'âmes par de jeunes prêtres inexpérimentés qui cherchent à établir un pouvoir sur les pénitents, une dérive très répandue depuis la chute du communisme en Russie et pourtant dénoncée par les autorités ecclésiales à plusieurs reprises. Cette dérive, a-t-il constaté, est pourtant « inhérente au système », car dans la pratique actuelle de l'Eglise russe, les jeunes prêtres sont dès le début de leur ministère « acculés à confesser sans expérience pastorale ni spirituelle ». Ce n'était pas le cas dans la Russie ancienne (avant le XVIII^e siècle), pas plus que dans la pratique actuelle des Eglises orthodoxes de Grèce et du Proche Orient, où il existe encore l'institution des « pneumatikoi » (« doukhovniki ») qui sont des prêtres qui ont reçu une bénédiction spéciale de l'évêque pour recevoir la confession. « Je voudrais plaider pour la restauration progressive de l'institution des 'dukhovniki' dans notre Archevêché », devait-il déclarer en conclusion, avant d'ajouter : « Ce serait aussi rendre un service à ceux qui luttent en Russie en ce sens avec beaucoup de difficultés parce que, dès que l'on parle de changement, il y a des réactions épidermiques de méfiance ou de rejet ».

La troisième communication a été présentée par l'archiprêtre Michel Fortounatto, ancien recteur de la cathédrale de la Dormition à Londres aujourd'hui à la retraite (diocèse de Souroge), qui a traité du « Sens spirituel et théologique du repentir ». Il a tout d'abord insisté sur la « dynamique du repentir » qui se place « entre le péché et le pardon ». Il s'agit donc, a-t-il dit, d'un moment décisif, ou plus exactement d'un état qui passe par une véritable « conversion ». Ainsi, le repentir est un « phénomène ontologique où la créature humaine tombée cherche à se relever et à retrouver l'image divine ». A partir de nombreuses citations des Pères du désert, mais aussi de saint Silouane de l'Athos, il a montré comment se manifeste l'appel adressé par l'homme à se repentir, tout en soulignant la constance de l'amour divin : « Dieu nous pardonne et nous guérit par son amour sans limite ». Le repentir est « une deuxième grâce, donnée après le baptême » (saint Isaac le Syrien), par laquelle la nature de l'homme déchu se change « d'un état perverti en un état impassible ». Le père Michel Fortounatto a également commenté les états préalables au repentir, comme « le sentiment de déchéance et d'affliction », la lamentation et les larmes, la crainte de Dieu, le souvenir de la mort. Les Pères du désert, comme Abba Isaïe, soulignent que la « vraie affliction » est « créatrice de joie » et que les larmes attendrissent le cœur sec. « La grâce des larmes, c'est la plénitude de la prière » (saint Isaac le Syrien). Le repentir n'est donc pas un acte accompagnant la confession, il doit être présent à toutes les étapes du chemin spirituel. Paraphrasant saint Isaac le Syrien, on pourrait dire que « nous avons besoin du repentir durant les 24 heures de la journée ».

Une petite heure a ensuite été consacrée à la discussion. Sont intervenus : l'archevêque Gabriel, l'archiprêtre Nicolas Cernokrak, le protopresbytre Boris Bobrinskoy, le prêtre Jivko Panev, l'archiprêtre Michel Evdokimov et l'archiprêtre Alexis Struve. Tous ont salué la très haute tenue des trois communications et sont revenus sur tel ou tel point abordé : distinction entre le sacrement de repentir et l'ouverture des pensées, distinction entre le prêtre confesseur et le père spirituel, nécessité d'une maturité pour être confesseur mais aussi pour devenir prêtre, sens du ministère ordonné et des charismes dans l'Eglise, place de la confession comme acte ecclésial dans le cadre de la paroisse et notamment de la liturgie dominicale, lieu de rassemblement ecclésial par excellence, ...

L'archimandrite Job, doyen de l'Institut Saint-Serge, a ensuite rapidement présenté les projets de réformes de l'Institut Saint-Serge, notamment en matière de formation : passage au

système européen des diplômes universitaires (Licence-Master-Doctorat), ouverture d'un cycle court de formation théologique et pastorale sous forme de cours du soir et de sessions le week-end, mise à jour de la formation par correspondance (FTC), y compris en russe. Il a également attiré l'attention sur les problèmes matériels que rencontre l'Institut, liés notamment à la vétusté des différents locaux qui exigent à court terme d'importants travaux de restauration ou de reconstruction.

Les travaux ont ensuite été interrompus, pour des agapes fraternelles, partagées dans le réfectoire de l'Institut Saint-Serge, grâce à l'aide du personnel dirigé par Mlle Nathalie Schmeman, secrétaire de l'Institut, et des étudiants, auxquels l'Archevêque Gabriel a exprimé ses plus vifs remerciements, à la fin du repas.

La session de l'après-midi a été consacrée aux ateliers de réflexion et discussion sur des thèmes, tels que « Les formes pratiques de la confession », « Confession et communion eucharistique », « Confession des jeunes », etc. Trois ateliers parallèles ont été animés par les Archiprêtres Wladimir Yagello, Nicolas Cernokrak et Alexis Struve, qui ont ensuite présenté un résumé de leurs travaux en séance plénière. Un recueil de documents préparé par l'Administration diocésaine, comprenant un texte de l'Archevêque Serge (Kononov) sur le « Sacrement de pénitence », un texte du Protopresbytre Alexandre Schmemann sur « la confession » et un texte de l'Archiprêtre Gabriel Henry sur le même sujet, a été distribué aux participants.

Après une brève suspension de séance durant laquelle furent proposés des rafraîchissements, M. Michel Sollogoub, secrétaire du Conseil de l'Archevêché, a présenté un point d'information sur la vie du diocèse. Il a tout d'abord mis en avant une série d'éléments importants récents qui sont autant de « signes de vitalité » : dédicace de la nouvelle église de Nantes le 6 mai dernier, dédicace prévue de l'église d'Anvers en novembre prochain, présence de nouveaux clercs, développement de la communication notamment par les moyens électroniques, mise en place d'une catéchèse pour les nouveaux immigrants d'Europe de l'Est, etc. À côté de cela, il y a aussi des « problèmes douloureux », liés aux tentatives du Patriarcat de Moscou et/ou de la Fédération de Russie de s'approprier les églises de Biarritz et Nice. Les procédures judiciaires que les responsables de ces deux paroisses ont été contraints d'engager ont pour l'instant confirmé notre bon droit, mais il faut s'attendre à de nouvelles actions en justice de la part des parties adverses, à plus ou moins brève échéance. Cependant, « avec l'aide de tous et la prière de tous, nous pouvons espérer dépasser ces difficultés ». Pour sa part, Mgr Gabriel a lancé un appel aux vocations, avant que l'Assemblée ne chante, en guise de prière de clôture, l'hymne pascal à la Mère de Dieu (en slavon). La rencontre s'est achevée, à 18 h, par la célébration des vêpres, dans l'église Saint-Serge.